|  |  |
| --- | --- |
|  | **Une image contenant texte  Description générée automatiquement** |

**INSPE de la Polynésie française**

**École interne de l’Université de la Polynésie Française**

**MEMOIRE DE M2 MEEF**

**Titre**

**Sous-titre aussi explicite que possible, termes précis, formulation non ambiguë, ensemble, 100 signes maximum (le titre et le sous-titre doivent énoncer le problème qui fait l'objet du mémoire)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Présenté par** Nom de l’étudiant | **Sous la direction de** Nom du directeur de mémoire |

**2024-2025**

Résumé

(Style « **Titre 0** » : Arial, taille de police 14, gras, majuscule, 0 pt avant / 18 pts après, interligne 1,5, sans numéro)

Résumé en français (environ 150 mots).

Le corps de texte est en style « Normal » : pas de retrait, Times ou Times New Roman, taille de police 12 pts, justifié, 12 pts avant le paragraphe, interligne 1,5.

**Mots-clés**: (5 à 10)

**SOMMAIRE**

Résumé 1

1. Introduction 4

2. Cadre théorique 5

2.1. Cadre théorique 5

2.2. Revue de littérature 5

3. Méthodologie 6

3.1. Population 6

3.2. Contexte / Protocole de l’expérimentation 6

3.3. Outils et instruments de recueil des données 7

3.3.1. Questionnaire 7

3.3.2. et/ou Entretien 7

3.3.3. et/ou Enregistrement vidéo et transcriptions, 7

3.3.4. et/ou Recherche documentaire, 7

3.3.5. et/ou Observations, 7

3.3.6. Considérations éthiques 7

3.1. Méthodes d’analyses 7

3.1.1. ex. analyse du discours 7

3.1.2. ex. analyse des tâches 7

4. Résultats 8

4.1. Analyse 8

4.2. Résultats/Synthèse 9

5. Discussion 9

6. Conclusion 10

7. Références bibliographiques 10

Références 10

8. Annexes 14

Annexe 1 : Demande d’autorisation 14

Annexe 2 : …. 14

Annexe 3 : … 14

#  Introduction

(Style « **Titre 1** » : Arial, taille de police 14, gras, centré, majuscule, 18 pts avant / 0 pt après, interligne 1,5, sans numéro). Vous pouvez simplement utiliser cette feuille de style qui est déjà formatée.

[Le mémoire devrait être fondé sur des normes reconnues, même si ces normes varient d'un domaine à l'autre. Certaines normes (citationnelles, références, etc.) peuvent être modifiées en fonction des préférences et des directives du directeur de mémoire].

Seuls les titres et intertitres utilisent la police Arial ou Helvetica. Tout le reste du mémoire est en **Times ou Times New Roman**.

Votre mémoire doit être mis en page de la façon suivante : marge **du haut, bas, gauche et droite 2,5 cm.** Aucun en-tête, aucun pied de page ne doivent apparaître[[1]](#footnote-1). Les numéros de page devront être ajoutés automatiquement. Tous les paragraphes[[2]](#footnote-2), à l’exception des titres et intertitres, doivent être justifiés. Le corps de texte est en style « Normal » : pas de retrait, Times ou Times New Roman, taille de police 12 pts, justifié, 12 pts avant le paragraphe, interligne 1,5.

(Texte : style normal, Times New Roman, Justifié, Interligne : 1,5 ligne, Espace Après : 12 pts)

**Introduction :**

Présentation du sujet, plan (Thème, Problématique, Hypothèses, Cadre de travail, Méthodologie, Organisation du mémoire).

# Cadre théorique

Le Cadre théorique, nommé aussi la Partie théorique, etc. (selon la discipline), peut être constitué d’une ou deux parties : le Cadre théorique (ou conceptuel) et/ou la Revue des questions.

## Cadre théorique

Le *Cadre théorique (ou conceptuel ou contexte théorique ou cadre conceptuel ou positionnement théorique…* *etc.)* consiste dans une présentation des concepts et/ou des théories convoqués par la recherche, en lien direct avec la problématique et l’expérimentation. Les théories présentées peuvent être accompagnées des modélisations. *Voici quelques exemples des théories auxquelles vous pouvez être amenés à faire référence*: les théories et modèles écosystémiques (Bronfenbrenner, 1979, Super et Harkness, 1986  ; les théories de l'apprentissage (behaviorisme, cognitivisme, constructivisme, socioconstructivisme, etc.) ; la théorie des stades (Piaget, 1975) ; l’interactionnisme symbolique (cf. l'école de Chicago), l’interactionnisme social (Vygotski, 1997), la théorie historico-culturelle du psychisme (Vygotski 1978, 1997) ; la théorie de l’activité (avec le concept *de médiation* chez Vygotski, 1978 et *la prise en compte collective de l’activité chez* Leontiev, 1981…) ; la théorie de l’activité collective *conjointe* (Engeström, 2005) ; la théorie néo-socioculturelle (Lantolf, 2002) ; la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) ; la théorie des actes de langage et l’analyse conversationnelle (Sacks et Garfinkel, 2007 ; Goffman, 1974), la théorie de l’apprentissage situé (Lave, 1991…) ; théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977…) etc. *(non exhaustif).* Les notions et concepts utilisés doivent être définis dans cette même partie (ex. : style d’apprentissage, tutorat entre pairs, représentations, parentalité, étayage, apprentissage conjoint, apprentissage collaboratif, etc.). La définition des concepts peut se faire en même temps que la présentation d’une théorie surtout s’ils ont été proposés par le même auteur.

## Revue de littérature

La *Revue de questions, Revue de littérature*, *État de l’art* (selon la discipline). La revue des questions doit être en lien direct avec la problématique et l’expérimentation. Dans cette partie il s’agit d’expliciter quelle est la vision de La Recherche (la littérature scientifique) sur la question que vous vous posez, les hypothèses formulées par les autres études pour résoudre cette même question (ou un problème très proche et/ou en lien avec le vôtre), les résultats obtenus par les autres études et comment votre problématique s’inscrit dans ce contexte.

Les citations courtes sont insérées entre guillemets dans le corps de texte, ex : « Les connaissances explicites permettraient le repérage (*noticing*), en focalisant l'attention de l'apprenant sur les aspects qui lui posent un problème, tant en production qu'en réception… » (Demaizière & Narcy-Combes, 2005, p.47).

Ou, …

Selon Demaizière et Narcy-Combes (2005) « Les connaissances explicites permettraient le repérage (*noticing*), en focalisant l'attention de l'apprenant sur les aspects qui lui posent problème, tant en production qu'en réception… » (p.47).

Les citations longues (**plus de 40 mots**) peuvent être distinguées par l’emploi du style « Citation » (utiliser le ‘*volet style’* « Citation ») :

« Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue Citation longue » (Demaizière & Narcy-Combes, 2005, p.47).

# Méthodologie

Présentation de la méthodologie, présentation de la population, protocole de recherche, méthodes d’analyse…

## Population

Style “Titre 2” : Arial, 12 pts, gras, majuscule, retrait gauche :0,63 cm avant, 18 pts avant / 0pt après, avec numéro)

Présentation de la population de l’étude.

Présentation des critères de sélection (variables / constantes).

## Contexte / Protocole de l’expérimentation

Si expérimentation, présenter le protocole de mise en place et de réalisation de l’expérimentation.

## Outils et instruments de recueil des données

Les outils de recueil des données doivent être pertinents par rapport à l’hypothèse de recherche (grille d’observation, questionnaires, entretiens, discussions, enregistrements etc.).

### Questionnaire

Style “Titre 3” : Arial, 11 pts, gras, majuscule, italique, retrait gauche :0,63 cm avant, 18 pts avant /

### et/ou Entretien

### et/ou Enregistrement vidéo et transcriptions,

### et/ou Recherche documentaire,

### et/ou Observations,

### Considérations éthiques

Faire référence aux autorisations d’image, vidéo et les présenter en annexes.

## Méthodes d’analyses

Présentation du type d’analyse envisagé (ex : l’analyse compréhensive des entretiens ou encore l’analyse des échanges selon un modèle préalable qu’il va falloir présenter ou encore l’analyse des évaluations, ou encore une analyse quantitative des questionnaires, etc.)

### ex. analyse du discours

### ex. analyse des tâches

# Résultats

## Analyse

Les illustrations (schémas, tables, photos...) indispensables seront intégrées au développement.

**Tableaux et figures :**

Les titres des tableaux doivent être en style “Normal” : Times ou Times New Roman, taille de police 10, justifié. Les titres des tableaux (positionnés juste au-dessus du tableau) et les figures (dont le titre est positionné en dessous de la figure) doivent constituer deux listes numérotées indépendamment (par exemple : Tableau 1, Tableau 2, Tableau 3, etc. et Figure 1, Figure 2, etc.). (Voir Figure 1 et Tableau 1).

**Figure 1 :** Fréquence des stratégies d’étayage de l’enseignant utilisant L1

(Titre Figure et Tableau : style “Normal” : Times ou Times New Roman, taille de police 10, justifié)

**Tableau 1 :** Apprentissage d’une langue étrangère par étudiant (2009-2014)



## Résultats/Synthèse

# Discussion

Dans ce chapitre vous devez comparer les résultats obtenus à ceux de la littérature scientifique ; notamment des recherches déjà présentées dans la revue des questions.

Mise à l’épreuve des hypothèses de départ.

Les principaux apports de votre étude.

Réussites, limites de la démarche.

# Conclusion

**Conclusion**

* Elle répond synthétiquement à la question initiale.
* Elle précise dans quelle mesure l’hypothèse générale est validée ou invalidée.
* Elle donne l’occasion de reformuler le questionnement initial.
* Elle ouvre vers d’autres questions, vers l’avenir professionnel.
* Elle précise ce que l’exercice du mémoire vous a apporté en termes d’apprentissage réflexif sur le métier.

# Références bibliographiques

Se référer aux exigences bibliographiques de sa discipline (cf. exigences du directeur du mémoire) ou bien aux normes APA (*American Psychological Association*) version 6 ou 7.

Seules les références utilisées dans le corps du texte doivent être incluses.

(Références : Times ou Times New Roman, taille de police 10, style normal, justifié, gauche : 0 cm, retrait négative : 1 cm **(voir exemples ci-dessous).** Utiliser le titre ‘**Références bibliographiques’ dans le ‘volet style’).**

**Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.**

Références

Alen-Garabato, C., & Cellier, M. (2009). L’enseignement des langues régionales en France aujourd’hui : état des lieux et perspectives. *Tréma*, (31), 1–4. https://doi.org/10.4000/trema.903

Anciaux, F., Forissier, T., & Prudent, L. F. (2013). *Contextualisations didactiques : approches théoriques* (Eds.). Paris : Harmattan.

Anjou, C., & Forissier, T. (2018). Apprendre la géothermie avec les effets de contextes. *10e Rencont Res Sc Ient i Fiques de l ‘ARDiST*.

Benoit-Rohmer, F. (2001). Les langues officieuses de la France. *Revue Française de Droit Constitutionnel*, *45*(1), 3. https://doi.org/10.3917/rfdc.045.0003

Blommaert, J. (2013). *Ethnography, superdiversity and linguistic landscapes: Chronicles of complexity*. New York, USA: Multilingual Matters.

Canagarajah, S. (2016). Crossing borders, addressing diversity. *Language Teaching*, *49*(3), 438–454. https://doi.org/10.1017/S0261444816000069

Delcroix, A. (2019). Contextualisation didactique : un concept en tension ? *Contextes et Didactiques*, (14), 24–40. https://doi.org/10.4000/ced.1295Delcroix, A., Forissier, T., & Anciaux, F. (2013). Vers un cadre d’analyse opérationnel des phénomènes de contextualisation didactique. In F. Anciaux, T. Forissier, & P. Lambert-Félix (Eds.), *Contextualisations didactiques : approches théoriques* (pp. 141–185). L’Harmattan.

European charter for regional or minority languages, European Treaty Series - No. 148 (1992). https://rm.coe.int/1680695175

Euzet, C., & Kerlogot, Y. (2021). *L’enseignement des langues régionales état des lieux et perspectives après la décision du conseil constitutionnel du 21 mai 2021*. Récupéré le 2 février, 2022 sur https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/280845.pdf

Gabillon, Z. (2022). Learning additional languages in plurilingual school settings: Autochthonous, foreign, regional and heritage *languages. Brussels: Peter Lang.*

Green, L. (1987). Are language rights fundamental? *Osgoode Hall Law Journal*, *25*(4), 639–669.

Hénaff, M. (2002). *Le Prix de la vérité. Le don, l’argent, la philosophie*. Paris : Seuil.

Hickling-Hudson, A., Matthews, J., & Woods, A. (2004). Education, postcolonialism and disruptions. In A. Hickling-Hudson, J. Matthews, & A. Woods (Eds.), *Disrupting Preconceptions: Postcolonialism and Education* (pp. 1–16). Australia: scientificcommons.org.

Hickling-Hudson, A., & Mayo, P. (2012). Editorial furthering the discourse in postcolonial education. *Postcolonial Directions in Education*, *1*(1), 1–8.

Hudson, A. H. (2003). Multicultural education and the postcolonial turn. *Policy Futures in Education*, *1*(2), 381–401. https://doi.org/10.2304/pfie.2003.1.2.13

Loi n°51-46 du 11 janvier 1951. *Dite Deixonne relative à l’enseignement des langues et dialectes locaux (version initiale)*.

Martinez, C., & Wallian, N. (2018). La contextualisation des interactions enseignantélèves : douze micro-études d’ « événements remarquables » en collège réunionnais. In N. Wallian (Ed.), *Intervention éducative et médiation (s): contextes insulaires, cultures diverses, explorations plurielles* (pp. 277–306). Bruxelles : Peter Lang.

Merlo-Leurette, S., & Forissier, T. (2009). La contextualisation dans l’enseignement des sciences et techniques en Guadeloupe. *Grand*, *83*, 19–26.

Nocus, I., Vernaudon, J., & Paia, M. (2014). *L’école plurilingue en Outre-mer : Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Paia, M., Cummins, J., Nocus, I., Salaün, M., & Vernaudon, J. (2015). Intersections of language ideology, power, and identity. In W. E. Wright, S. Boun, & O. García (Eds.), *The handbook of bilingual and multilingual education* (pp. 145–163). Sussex, UK: Blackwell Publishers.

Paia, M., & Vernaudon, J. (2002). Le Tahitien : plus de prestige, moins de locuteurs. *Hermès*, *32*–*33*, 395–402.

PEN international. (1998). *The universal declaration of linguistic rights*. https://pen-international.org/app/uploads/drets\_culturals389.pdf

Pennycook, A. (2006). Postmodernism in language policy. In T. Ricento (Ed.), *An introduction to langauge policy: Theory and method* (pp. 60–76). Victoria, Australia: Blackwell Publishing.

Rizvi, F. (2007). Postcolonialism and globalization in education. *Cultural Studies - Critical Methodologies*, *7*(3), 256–263. <https://doi.org/10.1177/1532708607303606>

Rizvi, F., & Lingard, B. (2000). Globalization and education: complexities and contingencies. *Educational Theory*, *50*(4), 419–426.

Rizvi, F., Lingard, B., & Lavia, J. (2006). Postcolonialism and education: Negotiating a contested terrain. *Pedagogy, Culture and Society*, *14*(3), 249–262. <https://doi.org/10.1080/14681360600891852>

Salaün, M. (2020). *Ni race, ni classe ?: À propos de la convocation de la « culture » dans l’appréhension de la difficulté scolaire en Polynésie française*. <https://doi.org/10.3917/agora.084.0067>

Sauvage Luntadi, L., & Tupin, F. (2012). La compétence de contextualisation au coeur de la situation d’enseignement-apprentissageThe Competency of Contextualization At the Heart of the Teaching-Learning Situation. *Phronesis*, *1*(1), 102.

UNESCO. (1996). *World conference on linguistic rights: Barcelona declaration*. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000104267](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000104267)

Vertovec, S., & Wessendorf, S. (2010). *The multiculturalism backlash European discourses, policies and practices*. New York: Routledge.

Wallian, N. (2018). *Intervention éducative et médiation (s): contextes insulaires, cultures diverses, explorations plurielles*. Bruxelles : Peter Lang.

Weideman, A. (2007). The redefinition of applied linguistics: Modernist and postmodernist views. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies*, *25*(4), 589–605. <https://doi.org/10.2989/16073610709486483>

# Annexes

Les illustrations (schémas, tables, photos...) indispensables sont intégrées au développement. Sinon, elles font l’objet d’un renvoi en annexe. On leur donnera une légende, indiquant le cas échéant les sources.

Se trouvent en annexe tous les documents qui encombreraient le développement (ne garder éventuellement que des extraits indispensables). Les annexes sont numérotées, titrées et paginées.

Annexe 1 : Demande d’autorisation

Annexe 2 : ….

Annexe 3 : …

1. Votre document ne doit comporter ni en-tête ni pied de page. Les notes de bas de page peuvent être utilisées pour disposer des arguments ou pour ajouter un commentaire. Dans certaines disciplines et selon les indications du directeur du mémoire, les références bibliographiques exactes devront figurer dans les notes. Merci de bien vérifier que les notes créées sont en Times ou Times New Roman, police taille 10, justifié, 12 pts avant le paragraphe. [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)